

ÉCHO DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 4 MAI 2022

La CIA en action



LA CIA EN ACTION

La logistique urbaine et le fort développement des activités de livraisons aux particuliers ont un impact important sur notre cadre de vie et les habitudes de consommation. C'est pour quoi la Commission d'insertion d'arrondissement (CIA) du 1^{er} et 4^{ème} vont créer un groupe de travail pour essayer de donner un cadre à cette activité, qui concerne essentiellement des travailleurs jeunes, indépendants et souvent précaires.

Présentation du rapport sur la « Programmation financière 2022 au titre de la politique emploi et insertion professionnelle », par Matthieu Arrondeau, adjoint Economie de proximité et emploi, lors du Conseil d'arrondissement du 4^{ème} du 4 mai 2022.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4^{ème} du 4 mai 2022](#)

➔ Prochain Conseil d'arrondissement : 22 juin 2022, à 18h45.

En salle du Conseil ou sur [la chaine YouTube de la mairie du 4^{ème}](#)

MATTHIEU ARRONDEAU, rapporteur :

L'accès à l'emploi et l'insertion sociale et professionnelle sont donc au cœur de nos priorités et l'exécutif municipal est particulièrement attentif à la situation des plus fragiles.

Dans cette perspective, la Ville de Lyon apporte son soutien aux initiatives des acteurs associatifs visant à améliorer les perspectives professionnelles des citoyens, notamment les jeunes, les demandeurs d'emploi, les personnes en situation de handicap, les salariés étudiants, et en priorité les personnes les moins qualifiées et les plus exposées au chômage et à l'exclusion.

Nous souhaitons cette année particulièrement soutenir des actions autour de la transition écologique et accompagner des projets développés sur les territoires, en lien avec les échanges et les propositions formulées dans le cadre du Comité Territorial d'insertion et d'emploi (CTIE) et les commissions d'insertion d'arrondissement (CIA).

Ça s'appelle comme ça ! La CIA !

Lors de notre dernière CIA, qui je le rappelle concerne aussi le 1er arrondissement, après une présentation des dispositifs d'aide à l'emploi de la part de Pôle Emploi, nous avons en effet évoqué avec la MMIE et les partenaires les actions que portent les collectivités (Ville de Lyon et Métropole) pour ce qui concerne les métiers de la transition. Nous avons en particulier échangé sur la logistique urbaine et le fort développement des activités de livraisons aux particuliers et son impact important sur notre cadre de vie et les habitudes de consommation.

Un groupe de travail va être créé prochainement, en collaboration avec les acteurs économiques du territoire, pour que notre arrondissement soit en mesure de donner un cadre à cette activité, qui concerne essentiellement des travailleurs jeunes, indépendants et souvent précaires.

Je tiens aussi à souligner que l'association Habitat et Humanisme a organisé de nouveau son forum emploi sur notre arrondissement, c'est pour la 5ème édition si je ne me trompe pas, qui a été une grande réussite puisqu'on a eu à peu près une centaine de personnes qui sont venues, pour rencontrer des employeurs.

Donc c'était au mois d'avril, on accueille à la Salle de la Ficelle tous les ans cet évènement.

Notre programmation financière a pour objectif de développer une offre d'insertion adaptée aux besoins du territoire et s'articule autour de 5 axes :

- Accueil/diagnostic/Aller vers les publics les publics les plus éloignés de l'emploi,
- Encourager les mises en activité professionnelle,
- Favoriser l'insertion dans les métiers de la transition écologique,
- Lever les freins à l'employabilité,
- Assurer l'égalité professionnelle et lutter contre toutes les formes de discrimination.

De manière transversale, les opérateurs ont été encouragés à développer :

- L'autonomie des bénéficiaires par leur libre accès aux informations et aux opportunités d'action, d'emploi et de formation en utilisant notamment les outils numériques, les sites internet d'orientation (comme celui de la Maison lyonnaise pour l'emploi), et les actions développées par le pôle Culture pour Tous,
- L'inclusion par l'emploi et dans l'emploi de toutes les personnes en situation de handicap,
- L'accompagnement des séniors,
- Des actions de mobilisation et d'accompagnement des jeunes de 16-25 ans dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville, priorité transversale dans la convention territoriale 2015/2022 de Lyon.

Au total, il est proposé de participer au financement de 35 actions déployées sur Lyon, présentées dans ce rapport, pour un montant de 518 060 €. J'ajoute qu'une programmation complémentaire vous sera proposée à une prochaine séance du Conseil d'arrondissement pour accompagner financièrement les actions dont l'instruction préalable n'est pas achevée à ce jour.

Je vous remercie chers collègues de voter favorablement cette délibération.

Rapport 4-22-3897-260

Objet : Programmation financière 2022 au titre de la politique emploi et insertion professionnelle – Attribution de subventions de fonctionnement à différentes structures pour un montant total de 518 060 euros

Rapporteur : MATTHIEU ARRONDEAU

Rapport adopté à l'unanimité.